



## DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 14 mai 2018

L'an deux mil dix-huit, le quatorze mai, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29  
Nombre de conseillers municipaux présents : 19

Date de convocation du Conseil Municipal le 7 mai 2018

**Présents :** Christian DUMAS, Hélène LORME, Marie-Claude BLIN, Claude FLEURY, Evelyne CAU, Jenny OLLIVIER, Hélyette SALAÜN, Guillaume GUERRÉ, Laurent JOLLY, Magalie PIAT, Nadège FONTAINE, Jean-Louis TOURET, François LENHARD, Michèle LUCAS, Christine CABEZAS, Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Benoît COQUAND, Patricia MARTIN.

**Absents excusés :**

Arnaud JEAN, ayant donné pouvoir à Evelyne CAU,  
Franck VIGNAUD, ayant donné pouvoir Christian DUMAS,  
Catherine MAIGNAN, ayant donné pouvoir à Guillaume GUERRÉ,  
Baptiste JAUNEAU, ayant donné pouvoir à Hélène LORME,  
Bernard HOUZEAU, ayant donné pouvoir Benoît COQUAND.

**Absents :**

Pascal SUDRE a quitté la séance à 19h26,  
Daniel HOAREAU a quitté la séance à 19h26,  
Sylvie SIGOT a quitté la séance à 19h26,  
Roselyne RAVARD,  
Loïc FAYON.

Début de la séance : 19h00

Fin de la séance : 21h15

Secrétaire : Jenny OLLIVIER

### FINANCES

#### DC.18.006 - Marchés de travaux relatifs à l'opération de réhabilitation du Château Bel Air à Ingré Lots 3 et 5

Conformément à l'article 42 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et à l'article 26 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, une mise en concurrence « procédure adaptée » a été lancée le 20 novembre 2017 concernant les travaux de réhabilitation du Château de Bel Air à INGRE

Il a été constitué de 11 lots :

LOT N°1 : DESAMIANTAGE, DEPLOMBAGE  
LOT N°2 : DEMOLITION – GROS ŒUVRE  
LOT N°2B : COUVERTURE  
LOT N°3 : MENUISERIES EXTERIEURES BOIS  
LOT N°4 : SERRURERIE - METALLERIE  
LOT N°5 : CLOISONS, DOUBLAGES ET PLAFONDS  
LOT N°6 : MENUISERIES INTERIEURES  
LOT N°7 : REVETEMENTS DE SOLS  
LOT N°8 : PEINTURES  
LOT N°9 : PLOMBERIE – CHAUFFAGE - VENTILATION  
LOT N°10 : ELECTRICITE

La réception des plis était fixée au vendredi 18 décembre 2017 à 12h00.

9 lots ont été attribués.

Les consultations relatives aux lots n°3 MENUISERIES EXTERIEURES BOIS et n°5 CLOISONS, DOUBLAGES ET PLAFONDS ont été déclarées sans suite pour motif d'intérêt général en raison de la modification du besoin du pouvoir adjudicateur. Ces consultations ont été relancées le 15 février 2018. La date limite de réception des offres a été fixée au 20 mars 2018.

LOT N°	PLI N°	CANDIDAT	CHOIX POUVOIR ADJUDICATEUR	MOTIVATION
3	1	GSA5	Admission	Dossier complet / critères remplis
	2	MIROITERIE MARUT	Admission	Dossier complet /

	3	ISI METAL	Admission	critères remplis Dossier complet / critères remplis
5	1	AMG	Admission	Dossier complet / critères remplis
	2	MP 2000	Admission	Dossier complet / critères remplis

Le jugement des offres a été effectué dans les conditions prévues par la réglementation des marchés publics en vigueur suivant les critères pondérés énoncés au règlement de la consultation suivants :

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	50.0 %
2-Valeur technique (sur 100 points)	50.0 %
2.1-Cohérence et exhaustivité du planning proposé (méthodologie d'exécution d'intervention et organisation proposée)	30
2.2-Moyens techniques	15
2.3-Qualification et expérience du personnel assigné à l'exécution du marché	15
2.4-Prise en compte des contraintes du site	10
2.5-Qualité des matériaux mis en œuvre	30

Considérant, après analyse, que les offres ci-dessous sont les offres économiquement les plus avantageuses, Monsieur le Maire décide de leur confier l'exécution des prestations du marché pour les montants indiqués ci-après :

N° LOT	Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement (*), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET	Montants HT	Prestations exécutées
3	MIROITERIE MARUT – 26 route de Saint Lazare – 18100 VIERZON	130 882,00 €	MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM
5	MP 2000 - 143 allée du Bois Vert – 45640 SANDILLON	51 735,90 €	CLOISONS, DOUBLAGES ET PLAFONDS

Le Conseil Municipal prend acte de la décision.

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.*

INGRE, le 25 mai 2018

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le : 25 mai 2018  
Publication le : 28 mai 2018  
Notification le : 28 mai 2018



**Acte à classer**

DC-18-006

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2018-05-25T09-53-47.00 ( MI211031176 )

## Identifiant unique de l'acte :

045-214501694-20180514-DC-18-006-AR ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : marchés de travaux relatifs à l'opération de réhabilitation  
du Château Bel Air à Ingré Lots 3 et 5

Date de décision : 14/05/2018



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 1. Commande Publique  
1.1. Marchés publics  
1.1.6. Autre décision concernant les marchés publics.

## Acte :

DC.18.006-FIN-marchés de travaux relatifs à l'opération de réhabilitation du château bel air à Ingré-lots 3 et 5.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 25/05/18 à 09:53

Par RICHARD Aurélie

Transmis

Date 25/05/18 à 09:53

Par RICHARD Aurélie

Accusé de réception

Date 25/05/18 à 09:58